

Champs	Compétences et critères	Répartition
A COMMUNICATION (23 à 34%)	1. Communiquer avec la personne et ses proches	5 à 8%
	1.1 Établir une relation de confiance professionnelle 1.2 Transmettre des informations en matière de soins, de santé et de services sociaux reliées à ses activités professionnelles	
	2. Communiquer avec l'équipe de soins et l'équipe interdisciplinaire	8 à 12%
	2.1 Transmettre et recevoir les informations relatives à la personne lors : des rapports de relève ou interservices, de rencontres formelles, d'échanges informels 2.2 Repérer l'information nécessaire dans les documents	
	2.3 Transmettre des informations en matière de soins, de santé et de services sociaux reliées à ses activités professionnelles	
	3. Consigner l'information	10 à 14%
B CONTRIBUTION À L'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA PERSONNE (18 à 26%)	3.1 Rédiger les notes et les rapports, tels que : les notes d'évolution au dossier de la personne, les rapports de relève ou interservices, les rapports de déclaration d'incident ou d'accident 3.2 Remplir les formulaires d'enregistrement systématique, tels que : feuilles des signes vitaux, relevés de glycémie capillaire 3.3 Consigner l'administration des médicaments sur la feuille d'administration des médicaments (FADM) 3.4 Transcrire une ordonnance au dossier de la personne et sur la feuille d'administration des médicaments (FADM)	
	4. Recueillir et analyser l'information	10 à 14%
	4.1 Procéder à une collecte de données 4.2 Observer et mesurer les signes et symptômes 4.3 Relier les manifestations cliniques aux pathologies et à la situation de la personne 4.4 Assurer la surveillance et le suivi des données recueillies	
	5. Participer à l'élaboration de la démarche de soins	
	5.1 Collaborer avec les différents intervenants à la détermination des besoins de la personne et à la planification des soins, des interventions et des services 5.2 Collaborer avec l'infirmière à la réalisation : du plan thérapeutique infirmier (PTI), du plan de soins et de traitements infirmiers, du plan de traitement d'une plaie 5.3 Planifier et prioriser ses interventions	
		8 à 12%

C PRESTATION DE SOINS (42 à 57%)	6. Appliquer des mesures de prévention et de contrôle des infections	14 à 19%
	6.1 Relier l'état de la personne aux précautions à prendre	
	6.2 Appliquer les règles d'asepsie lors de l'utilisation et de la disposition du matériel thérapeutique	
	6.3 Appliquer les pratiques de base et les précautions additionnelles lors des soins aux personnes	
	6.4 Assurer le respect de l'application des mesures par la personne, ses proches et les autres intervenants	
	7. Intervenir en pharmacothérapie	14 à 19%
	7.1 Relier l'état de la personne à la pharmacothérapie	
	7.2 Calculer, mesurer et mélanger des substances en vue de préparer un médicament	
	7.3 Administrer, par des voies autres que la voie intraveineuse, des médicaments ou d'autres substances	
	7.4 Assurer la surveillance et le suivi à la suite de l'administration d'un médicament ou d'une autre substance	
	8. Prodiger des soins	14 à 19%
	8.1 Relier l'état de la personne aux soins à dispenser	
	8.2 Dispenser des soins spécifiques	
	8.3 Superviser ou dispenser des soins d'assistance	
	8.4 Assurer la surveillance et le suivi à la suite des soins dispensés	

Niveaux taxonomiques		
Reconnaître	Se rappeler des connaissances mémorisées	20 à 25%
Comprendre	Transposer et interpréter un contenu à partir de certaines connaissances	30 à 40%
Appliquer	Utiliser des connaissances ou des principes pour résoudre un problème	20 à 30%
Analyser	Discriminer l'information afin de prendre une décision	15 à 20%
Types de questions		
Questions indépendantes	Questions autonomes qui peuvent être comprises sans contexte préalable et qui ne sont pas liées entre elles	20 à 25%
Mises en situation	Questions regroupées et associées à diverses situations cliniques	75 à 80%
Milieux cliniques		
Soins de longue durée		
Soins en chirurgie		
Soins en médecine		
Soins en pédiatrie		
Soins en santé mentale		
Soins palliatifs		
Soutien à domicile		
Nombre de questions par formulaire		150
Durée allouée aux candidates et aux candidats		4 heures